



Dumping céréalier: le blé ukrainien a inondé le marché européen

Par [Alexandre Lemoine](#)

Mondialisation.ca, 13 mars 2024

[Observateur continental](#)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Analyses: [UKRAINE](#)

Les protestations des agriculteurs ne cessent pas dans l'Union européenne: les producteurs agricoles et les propriétaires fonciers exigent le soutien des autorités face à la crise économique croissante. Le mouvement de protestation a atteint la plus grande ampleur en Pologne, où les agriculteurs ont bloqué la frontière avec l'Ukraine, d'où provient leur principal problème, à savoir les céréales bon marché.

[La décision](#) de l'Union européenne d'annuler les droits de douane sur les produits agricoles ukrainiens a entraîné une chute des prix sur le marché européen et une baisse des revenus des agriculteurs locaux. Les manifestants détruisent le blé ukrainien, bloquent la circulation sur les autoroutes, organisent des piquets devant les institutions gouvernementales et appellent les bureaucrates européens à prêter attention à leurs problèmes.

Bien que la Pologne ne soit pas le seul ni le premier pays de l'Union européenne où les protestations agricoles continuent, elles y ont pris une ampleur particulièrement sérieuse. En effet, le pays a accumulé la plus grande quantité de surplus de blé ukrainien, presque la moitié des 20 millions de tonnes qui se sont retrouvées sur le marché européen.

Initialement, le gouvernement polonais a tenté de s'opposer à la politique générale de l'Union européenne: les autorités du pays ont insisté sur la prolongation de l'embargo temporaire sur les céréales ukrainiennes, introduit par la Commission européenne en mai 2023. Cependant, après l'expiration de cette décision en septembre, les bureaucrates européens ont prolongé l'importation sans droits de douane des produits agricoles ukrainiens jusqu'en juin 2025.

Cette décision a été provoqué des manifestations de masse en Pologne, avec une exigence claire des agriculteurs d'arrêter le flux de blé depuis l'Ukraine.

Le rôle des agriculteurs dans l'économie polonaise est assez significatif. Plus de la moitié des terres du pays sont des terres agricoles, environ 14 millions de personnes vivent dans les zones rurales. Un Polonais sur dix est, d'une manière ou d'une autre, employé dans le secteur agricole, et pour beaucoup d'entre eux, l'agriculture est une source importante de revenus.

Les agriculteurs tentent de montrer que le blé ukrainien pose un problème pour toute l'UE et se réfèrent aux normes européennes auxquelles les produits ukrainiens ne sont pas conformes.

« Nous voyons du blé moisi dans les wagons à la frontière », [déclarent](#) les agriculteurs aux journalistes de *Gazeta Wyborcza*, soulignant que les produits bon marché et de faible qualité évincent les produits polonais plus sains.

Les manifestants sont convaincus que l'interdiction d'importer des produits ukrainiens non seulement satisfera les intérêts des agriculteurs, mais sera également bénéfique pour tous les Polonais.

Le 24 janvier, des actions de protestation ont eu lieu dans différentes régions de la Pologne. Les manifestations se sont poursuivies début février: ainsi, le 12 février, les agriculteurs ont pris d'assaut trois camions avec des céréales ukrainiennes et ont vidé environ 9 tonnes de produit des remorques. Le 25 février, les manifestants ont réussi à détruire 160 tonnes de blé, transporté par train depuis l'Ukraine.

Les manifestants exigent l'arrêt de l'importation de produits alimentaires ukrainiens dans l'Union européenne, soulignant que le dumping des producteurs du pays voisin entraîne des pertes pour les agriculteurs de toute l'UE. Le 28 février, le Premier ministre du pays, Donald Tusk, a annoncé la possibilité d'une fermeture temporaire de la frontière avec l'Ukraine.

Plus tard, le gouvernement polonais a décidé d'entamer des négociations avec les agriculteurs pour résoudre la situation. M. Tusk a précisé qu'il n'avait pas l'intention de fermer la frontière avec l'Ukraine, mais a promis de réduire au minimum l'importation sans droits de douane de denrées alimentaires depuis l'Ukraine.

L'ampleur des protestations augmente de jour en jour, elles sont devenues un problème à l'échelle nationale. Les agriculteurs de différents coins du pays viennent aux points de passage frontaliers en tracteurs, où ils installent de véritables camps, allument des feux, installent des générateurs électriques.

Les agriculteurs ont bloqué les points de passage à la frontière avec l'Ukraine, ainsi que les hubs de transport et les voies d'accès aux gares de transbordement et aux ports maritimes.

Les agriculteurs sont mécontents face à la situation sur le marché, qui résulte d'un « afflux incontrôlé de céréales depuis l'Ukraine », qui entrent en Pologne en échange du carburant fourni à Kiev. Les agriculteurs insistent sur le fait que les céréales devraient être envoyées de Pologne vers d'autres pays, notamment d'Afrique et du Moyen-Orient, et non rester sur le marché intérieur, où les prix des aliments ont déjà chuté, [écrit](#) le portail *Agropolska*.

Des protestations des agriculteurs ont lieu en Pologne depuis le début de février. Les principales revendications des manifestants sont l'arrêt de l'importation en Pologne de produits agricoles d'Ukraine et l'abandon des plans écologiques de l'Union européenne, ce qu'on appelle le pacte vert, qui prévoit d'atteindre zéro émission dans l'atmosphère d'ici 2050. Les participants bloquent les accès aux postes frontaliers et aux routes, et vident les céréales des camions avec des plaques d'immatriculation ukrainiennes. Les agriculteurs polonais se préparent à « arrêter le pays » le 20 mars.

Alexandre Lemoine

Articles Par : **Alexandre Lemoine**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca